



RÉUNIONS DES CONSEILS DE QUARTIER DU 21/09 AU 24/09/2015



PROGRAMME DE LA REUNION

- **Présentation du contenu de cette réunion**
- **Informations concernant le Mesnil Saint Denis**
 - **Voisins vigilants**
 - **Projet du CMJ**
- **Informations / réponses concernant chaque Quartier**
- **Moment d'expression des Conseillers**
- **Préparation de la réunion diagnostic P.L.U. du 26/09/2015**
 - **Présentation des 4 ateliers thématiques P.L.U.**
 - **Echanges et mise en commun des idées**



ADMINISTRATIF

- **Appel à candidatures au Quartier Le Bourg :**

La Mairie lance un appel à candidatures dans le Quartier du BOURG pour deux Conseillers.

Les personnes intéressées doivent envoyer leur candidature à l'adresse mail ci-dessous :

conseilsdequartier@lemesnilsaintdenis.fr

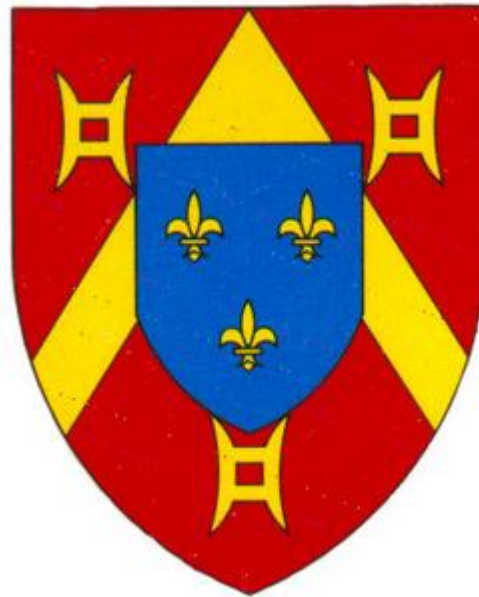
Merci de préciser les informations suivantes dans le mail :

- Nom
- Prénom
- Adresse
- Adresse mail
- N° de téléphone

Nous ne manquerons pas de vous contacter.



INFORMATIONS CONCERNANT *LE MESNIL SAINT DENIS*





INFORMATIONS CONCERNANT LE MESNIL SAINT DENIS

• Les Voisins Vigilants

Tous les quartiers du Mesnil Saint Denis, comptent à ce jour un total de 39 habitants ayant fait la démarche de s'inscrire comme Voisins Vigilants :

- 4 au Bois du Fay
- 3 à Henriville
- 14 aux Résidences du Château
- 11 à Champmesnil
- 1 aux Hameaux
- 6 au Bourg





INFORMATIONS CONCERNANT LE MESNIL SAINT DENIS

- **Projet du CMJ**

Le CMJ organise en novembre une exposition à la mairie, sur la guerre de 1914-1918.

Toute personne souhaitant prêter un objet, un document ou autre se rapportant à cette guerre, est la bienvenue pour le déposer en mairie aux heures d'ouverture, du 17 septembre au 30 octobre 2015.

Le CMJ vous remercie par avance de votre participation et vous tiendra informé de la date de l'exposition dès que possible.



Contact :

Mme Véronique DEZ

vdez@lemesnilsaintdenis.fr





INFORMATIONS CONCERNANT LE MESNIL SAINT DENIS

- **Projet d'anniversaire du quartier**

LES RESIDENCES DU CHÂTEAU ONT 50 ANS !

Pour le moment, ce n'est que l'ébauche de l'envie de fêter cet évènement si important pour notre commune.

Les participants à la première réunion ont été invités par Monsieur Chauvierre qui se charge de cette question, au regard de leur ancienneté sur la commune et de leur connaissance de la création de la Résidence.

Rien n'est arrêté à ce jour, tout est ouvert. Si certains ont des idées et l'envie de s'impliquer, ils sont les bienvenus !

Contact:

Mr Cedric CHAUVIERRE

cchauvierre@lemesnilsaintdenis.fr



INFORMATIONS CONCERNANT LE MESNIL SAINT DENIS

- **Information sur la panne ERDF remontée par M. Bernard CLAISSE**

« Les avis divergent sur ce type d'informations : certains trouvent utile qu'elles soient relayées, d'autres trouvent qu'on ne comprend pas et que ça inquiète plus que ça ne rassure. Est-ce que ce problème est résolu ? ».

Réponse de M. Bernard CLAISSE:

« Le dysfonctionnement constaté à plusieurs reprises sur le réseau ERDF n'a plus été constaté depuis un peu plus de 2 mois. Je rappelle qu'il s'agissait d'une absence d'impulsion électrique produite par ERDF sur le réseau de distribution qui ne faisait pas passer les abonnés concernés par le double tarif (heures creuses, heures pleines) en tarif heures creuses. De sorte que certains appareils comme les ballons électriques ne chauffaient plus...

Et c'est ainsi que de nombreux Mesnilois ont cru à une panne de leur installation et ont ainsi appelé un plombier ou un électricien pour une recherche de panne, alors que cette anomalie provenait d'ERDF. Et certains ont payé à juste titre cette intervention.

Je comprends que ceux qui n'ont pas le double tarif et qui n'ont pas été impactés ne comprennent pas et s'inquiètent, mais ceux qui étaient concernés ont apprécié cette information.

Je considère donc que ce type d'information est nécessaire. »



INFORMATIONS CONCERNANT *LE BOURG*





INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LE BOURG

- **Serait-il possible de revenir aux horaires suivants pour la possibilité de faire du bruit le samedi : de 14h00 à 18h00 et non de 15h00 à 19h00 ? Pourquoi la police municipale n'intervient-elle pas le week end ? Quel est le coût ? Est-ce utile de continuer à en avoir une ?**

L'arrêté municipal n° 2009/223 du 01/07/2009 sur le bruit a été pris en application de l'arrêté préfectoral n° 08-038/DDD du 25/03/2008.

La police municipale, comme les autres personnels communaux travaille sous le régime des 35 heures hebdomadaires.

Les horaires de service ont donc été adaptés à cette contrainte et toute prestation au-delà des 35 heures doit être payée en heure supplémentaire donc avec répercussion sur le budget communal. Rappelons toutefois que l'effectif actuel de la PM est de 2 agents dont un en arrêt longue maladie. En cas de besoin, l'autre agent, en astreinte, peut intervenir en cas d'évènement nécessitant sa présence sur décision du responsable administratif de la commune et de l'élu d'astreinte.

Le coût annuel de la police municipale est de l'ordre de 75 000 € (charges salariales, frais de fonctionnement, charges diverses). Un Maire a impérativement besoin d'une police municipale pour effectuer des constats et des tâches que lui-même n'est pas autorisé à réaliser (exemple : constat des infractions d'urbanisme, récupération des animaux errants morts ou vivants, déclarations des chiens d'attaque...).



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LE BOURG

- **Circulation :**

- Ancien marché :

Est-il possible de mettre une indication de sens interdit sur les pots de fleurs devant l'ancien marché, pour éviter que les personnes prennent la Rue Emile Fontanier en sens interdit, en repartant du petit parking ?

Nous n'avons pas eu, jusqu'à maintenant, connaissance de prise en sens interdit de la rue Fontanier à cet endroit. Nous allons examiner la signalétique qui serait la plus efficace.

- Route de Versailles :

Quelle est l'efficacité du radar pédagogique route de Versailles ? Pour inciter les automobilistes à ralentir, la plantation d'une lignée d'arbres le long de la route de Versailles côté champs de même que la mise en place de « dos d'âne » sur la D13 avant les passages piétons, seraient-elles efficaces ?

Dès la mise en service du radar pédagogique de la route de Versailles, il a été constaté une nette diminution de la vitesse moyenne des véhicules entrant sur le Mesnil (de 72 à 57 km/h en l'espace d'un mois). Le problème d'affichage récurrent depuis plusieurs mois paraît lié à un dysfonctionnement de l'alimentation par l'éclairage public que nous essayons de résoudre, en concertation avec la société gérant le contrat d'éclairage public.

En ce qui concerne la plantation d'une lignée d'arbres, rappelons que la RD 13 relève de la responsabilité du Département dont la politique n'est plus à ce type d'aménagement dont l'efficacité n'est pas démontrée.

La mise en place de "dos d'âne" sur une route départementale ne peut pas être envisagée, seul un plateau surélevé pourrait être implanté. Nous avons déjà indiqué à la Direction des Routes notre souhait de travailler sur cette entrée de ville et sa sécurisation.

- Rue de la croix au Beau :

L'absence de trottoir devant l'ancienne Clinique rend dangereuse son entrée ainsi que la marche des piétons dans cette rue où il y a beaucoup de passage.

Il y a des rues du Bourg qui historiquement ne peuvent pas être équipées de trottoir et c'est le cas devant la clinique.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LE BOURG

- **Pollution :**

- Existe-t-il une réglementation concernant l'épandage des pesticides sur les terres agricoles qui entourent le Mesnil Saint Denis ? Il serait intéressant si ce n'est pas déjà le cas d'organiser des rencontres avec les agriculteurs qui cultivent autour du Mesnil Saint Denis pour qu'ils nous expliquent ce qu'ils font.

L'interdiction des pesticides n'est pas réglementaire aujourd'hui. Seule l'incitation à des pratiques plus responsables est activement mise en place notamment par le Parc naturel régional.

A noter que les « odeurs » subies il y a quelques mois sur la plaine du Mesnil ne relevaient pas d'une utilisation de produits chimiques, mais de fientes de poules...

La commune de son côté s'est engagée dans le cadre d'une convention « zéro phyto » avec le Parc, ce qui explique les herbes folles de nos trottoirs, du cimetière, etc...

- Les conducteurs de bus 415 laissent tourner les moteurs des bus lorsqu'ils sont à l'arrêt. A t-on un recours pour leur demander de couper les moteurs et ainsi éviter une pollution inutile ?

S'agissant du bus 415, Daniel Doux, adjoint aux transports a déjà signalé à maintes reprises à Sqybus le comportement de ses chauffeurs... Nous poursuivrons en ce sens !



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LE BOURG

- **Serait-il possible de créer une « newsletter », qui permettrait de regrouper les diverses informations mises dans les divers menus et sous-menus sur le site internet de la Mairie, ce qui faciliterait l'accès à ces informations ?**
- **La commune n'a pas de service « communication », celle-ci est exclusivement réalisée par les élus. La création de nouveaux supports tels une « newsletter » peut être étudiée, à condition d'avoir les moyens de tenir cet engagement sur le long terme (analyse en cours).**



INFORMATIONS CONCERNANT *CHAMPMESNIL*





INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER CHAMPMESNIL

- **Voisins Vigilants : le montant de l'adhésion diminue-t-il les années suivantes puisqu'il n'y a plus de fourniture de panneaux par exemple ?**

L'adhésion annuelle est fixe ; elle comprend pour la première année, la fourniture gratuite des panneaux d'entrée de ville. Pour les années suivantes, est compris dans la prestation, l'accès à la plateforme qui nous permet des services d'échange avec la population (5000 SMS par an par exemple).

- **Déjections canines : suite au refus des canisettes, il est proposé la mise en place de distributeurs de sacs plastiques avec poubelles et la mise en place d'amendes aux contrevenants pris en flagrant délit par un policier municipal. Par ailleurs, des panneaux de rappel au ramassage de déjections pourraient-ils être installés ?**

La verbalisation n'est pas envisageable en pratique car nous n'avons qu'un seul policier municipal.

Sur les autres solutions, j'invite les personnes qui s'y intéressent à prendre contact avec Catherine LAPLAGNE (c.laplagne@lemesnilsaintdenis.fr), pour réfléchir ensemble au meilleur système à mettre en place et aux endroits où ça s'impose. Toutefois, l'expérience des villes de notre taille démontre que le coût des distributeurs de sacs est trop élevé au regard de nos budgets communaux.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER CHAMPMESNIL

- **Circulation (cf. PLU) :**

- **Rue de la Commanderie : proposition d'arrêter les gens pour leur parler ou autre action. Pourquoi ne pas faire comme Champfleury à Voisin avec chicane et circulation alternée ? Décision d'un temps dédié de réflexion sur ce sujet à notre prochaine rencontre.**

Des travaux de création de chicanes et de passages surélevés ont été réalisés pour un montant de plus de 25 K€. Malheureusement, l'incivilité des conducteurs se manifeste sur l'ensemble des voies de la commune. Tout aménagement doit être étudié au regard des problématiques de l'ensemble de la commune. Ce sujet fait partie des ateliers thématiques dans le cadre du PLU.

- **Route de Versailles, le problème soulevé n'est pas résolu avec la réponse donnée précédemment : les rues Louveterie ou Bergère ne pourront plus sortir notamment le matin. Pourquoi ne pas installer un rond point ? Autre proposition : allonger la ligne de bus (415) avec un arrêt à l'angle Versailles / Louveterie**

Les circulations émanant de l'ensemble "Le village" n'impacteront pas la rue de la Louveterie située en amont dans le sens de circulation. Il ne peut pas être envisagé de créer un rond-point pour la sortie de l'allée des Bergères, la direction des routes du Conseil départemental ne le permet pas.

Allongement de la ligne 415 :

La ligne 39-17 qui fait la liaison entre les gares de Saint-Rémy-lès-Chevreuse et la Verrière permet cette desserte.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER CHAMPMESNIL

- **Circulation :**

- **Remarque sur le 5 bis route de Versailles : il y a un problème de visibilité depuis l'installation du nouveau panneau d'arrêt de bus. Peut on installer un miroir de vision ?**

Les services techniques iront sur place pour estimer la dangerosité signalée mais l'implantation d'un miroir de vision n'est plus autorisée par la loi. Elle est réservée aux intersections d'une voie secondaire avec une route à grande circulation en cas de mauvaise visibilité.

- **Concernant les stationnements intempestifs devant les commerces Henri IV : une verbalisation est-elle possible ? Peut on suggérer aux commerçants de ne pas se stationner sur les places de parking qui de toute façon sont normalement limitées en temps puisqu'en zone bleue ?**

Des verbalisations sont régulièrement faites par le policier municipal. La majorité des commerçants respecte les règles de stationnement.

Un rappel sera fait aux récalcitrants.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER CHAMPMESNIL

- **Circulation :**

- Il manquerait un panneau de sens interdit sur le parking des commerces Champmesnil, ce qui a pour conséquences de fréquemment se retrouver face à face avec quelqu'un qui sort par l'entrée en question.

L'implantation des panneaux de sens interdit sur le parking de Champmesnil a été examinée et un panneau supplémentaire sera implanté.

- Stationnement alterné rue des Francs Compagnons : les riverains ne seraient pas au courant. Et ce n'est pas pratique dans cette rue car le trottoir est plus étroit d'un côté que de l'autre et ça cause des soucis de visibilité. Peut-on faire un rappel dans le Bulletin Municipal ?

Effectivement cette question doit être étudiée au regard de la réalité du terrain.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER CHAMPMESNIL

Questions complémentaires concernant le nettoyage du gymnase :

- Le nettoyage est-il effectué par un prestataire ou du personnel communal ?**

Le nettoyage est effectué par du personnel communal sauf deux fois par an en février et août par un prestataire de service (Segi propreté) pour désinfecter les tatamis.

- Selon quelle fréquence ?**

La fréquence de nettoyage par le personnel communal est quotidienne pour les sanitaires et les circulations quant aux salles elles sont nettoyées chacune deux fois par semaine.

- Pourrait-on installer une liste d'émargement type station-service à chaque nettoyage ?**

Il est possible de mettre en place une feuille d'émargement.

Par ailleurs, nous avons modifié les horaires d'interventions quotidiennes du personnel communal afin qu'un nettoyage des circulations et des sanitaires soit fait entre le collège et les utilisateurs associatifs.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER CHAMPMESNIL

- **Eclairage : les lumières de la rue du Pavé d'argent seraient éteintes vers 23H-0H, ce qui est dangereux.**

Les coupures d'éclairages publiques sont dues généralement à des dysfonctionnements ; plusieurs personnes de l'équipe municipale se sont rendues dans cette rue aux horaires cités et n'ont rien constaté.

Dans le cadre de nos engagements sur la réduction de la consommation d'énergie, la coupure des réseaux d'éclairage une partie de la nuit est envisagée, comme cela se fait dans de nombreuses communes environnantes.

Une réflexion est en cours sur les horaires. Une économie potentielle d'énergie pouvant aller jusqu'à 30 % par an selon la durée de la coupure a été estimée par l'ALEC (Agence Locale de l'Energie et du Climat).



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER CHAMPMESNIL

Beaurain :

- **Au-delà de la mise en place d'un comité de pilotage, quelle est la date butoir pour une prise de décision quelle qu'elle soit ?**

Il n'y a pas de date butoir, mais la volonté de ne pas laisser la situation d'attente perdurer au-delà de 2016.

En effet, dans le cadre du PLU, nous devons définir la réglementation de cette zone.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER CHAMPMESNIL

- **Propreté des rues :**

- **Dépôt de verre de Champmesnil :** il y a souvent beaucoup de verre cassé autour. Par ailleurs, les réceptacles des poubelles des immeubles de Champmesnil ne sont pas couverts et tout le monde a tendance à y jeter des ordures. Un membre rappelle que légalement un point ordure doit être pourvu d'un point d'eau pour le nettoyage. Pourrait-on trouver des solutions ?
- **Allée du Nocher :** absence de poubelles : souhait d'installer une poubelle sur le parking. De manière générale, il y a un souhait de « cacher » et circonscrire les espaces poubelles. Remarque positive sur l'amélioration récente de la propreté côté Ennio / Lambruche.
- **Concernant la balayeuse** on voit bien où elle passe mais il y a un problème du nettoyage des caniveaux au niveau des barrières / croix de St André notamment devant l'école de Champmesnil. Pourquoi ?.

L'emplacement des containers à CHAMPMESNIL est situé sur une partie privative de la copropriété. Il n'y a aucune obligation d'avoir un point d'eau dans les aires de stockage. Les poubelles doivent par contre être nettoyées régulièrement.

L'étude d'un réaménagement des points de collecte est prévue pour l'année 2016 pour rendre la commune plus propre.

Catherine Laplagne a effectué récemment un recensement des poubelles dans toute la ville. L'allée du Nocher qui est en impasse, serait plus sale que d'autres rues ?... Concernant les croix de St ANDRE dans la ville, la balayeuse est équipée d'une lance haute pression et le nettoyage des équipements est prévu. Nous allons le rappeler aux agents.

Un technicien vient d'être embauché par la commune, en remplacement de Sonia Zunino et nous lui avons adjoint la mission « propreté de la ville ».



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER CHAMPMESNIL

- **Elagage :**

- **Que prévoit la mairie après relance nominative des citoyens contrevenants qui ne taillent par leurs haies : amende ?**

L'envoi des courriers nominatifs va se poursuivre pour de nouveaux secteurs. Pour ceux couverts l'an dernier, à quelques exceptions près, le travail a été effectué. Madame le Maire souhaite privilégier le dialogue plutôt que la répression, mais elle n'hésitera pas face à la mauvaise foi.

- **Les deux ronds points de Champmesnil, du fait de l'absence d'entretien et / ou de fleurissement ne sont pas jolis. Proposition a minima de mettre simplement du gazon facile à entretenir ce qui fera plus net. Remarque sur le fait qu'il n'y a pas de panneau indicateur de direction sur ce rond-point.**

Le fleurissement des ronds points n'a pas été à la hauteur cette année, le technicien cité plus haut aura également la mission « fleurissement de la ville ».

- **Suggestion de ne pas faire de distribution générale et systématique des sacs jaunes ou déchets verts, tout le monde n'ayant pas les mêmes besoins.**

La méthodologie de distribution des sacs sera à nouveau discutée pour la prochaine saison. Celles et ceux qui ont trop de sacs peuvent naturellement les ramener à la déchetterie. La distribution généralisée a été demandée par la majorité des habitants, leur évitant de se déplacer.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER CHAMPMESNIL

- **Commerces de Champmesnil : le ravalement et les enseignes ne seraient pas conformes avec ce qui était convenu avec le PNR ?**

Nous n'avons aucun élément permettant de déclarer que les enseignes et le ravalement ne sont pas conformes à l'autorisation communale de travaux.

- **Y a-t-il une réflexion sur le devenir de ce centre ? Un appel à projets ? Il manque par exemple une Presse sur Le Mesnil Saint Denis. Quels sont les projets et actions en cours ?**

Une réunion avec les commerçants du centre s'est tenue en juillet 2014, suite à laquelle certains commerçants n'y ayant pas assisté ont violemment réagi, indiquant que la commune n'avait pas à se mêler de leurs affaires... D'ont act, mais il est regrettable que ce centre périclité alors qu'il a le potentiel de développement.

Les services de la commune n'ont aucun pouvoir sur le type de commerces qui s'implantent.



INFORMATIONS CONCERNANT *LES RESIDENCES DU CHATEAU*





INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LES RESIDENCES DU CHATEAU

- **Voisins vigilants :**

- **Le dispositif sera-t-il opérationnel pour les vacances d'été ? Quand aura lieu la réunion d'informations ? Combien coûte cette adhésion à la commune ?**

La réunion publique d'information a été tenue le 29 juin dernier. Le dispositif "Voisins Vigilants" est opérationnel depuis la mi-juillet 2015. Le coût pour l'année 2015 est de 1875 € TTC.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LES RESIDENCES DU CHATEAU

- **Circulation dangereuse :**

- **Pourrait-on mettre le centre-ville en zone 30 ?**

Centre ville en zone 30 ? Pour mémoire, une voie départementale est comprise dans ce secteur. Pour toute décision, nous devons obtenir l'aval de la Direction des Routes. Une zone 30 n'est pas une simple limitation de vitesse, mais comprend des aménagements « normés » pour réduire la vitesse. Cette question peut néanmoins être soumise à la commission « transport et sécurité ».

- **Pourquoi les radars pédagogiques sont-ils si souvent en panne ?**

Les pannes des radars pédagogiques sont liées à l'alimentation par l'éclairage public. En cours de résolution.

- **Pourrait-on mettre une barrière « riverains » à l'entrée de la partie « accès école » de la rue Cyrano de Bergerac ?**

La mise en place d'une barrière "riverains" pour l'accès "école" de la rue Cyrano de Bergerac n'est pas envisageable compte tenu du coût de mise en œuvre et de maintenance d'un tel dispositif.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LES RESIDENCES DU CHATEAU

- **Circulation douce :**
- **Existe-t-il un plan général ou un Schéma Directeur des pistes cyclables ? Catherine Laplagne annonce qu'un tel plan a déjà été fait. Les participants demandent si ce document pourrait leur être communiqué ? Pourrait-on envisager de travailler sur un Schéma Directeur en mode consultation publique ? Pourrait-on savoir exactement quelles sont les subventions auxquelles la commune pourrait avoir droit ?**

Il existe effectivement un schéma départemental des circulations douces intitulé "Vélo routes et voies vertes" adopté par le Conseil départemental le 18 juin 2010. Les renseignements utiles ainsi qu'une plaquette "Circulations douces en Yvelines" sont accessibles par internet : "<https://www.yvelines.gouv.fr/cadre-de-vie/environnement/eco-mobilite-route-durable/circulations-douces/>".

L'étude d'un schéma directeur, à condition qu'il soit compatible avec celui du département, peut être envisagée en concertation avec la population. L'attention est toutefois attirée sur le fait que la compétence "circulations douces" est du ressort de la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse. Les subventions envisageables à ce titre peuvent essentiellement provenir du PNR et du Conseil Départemental.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LES RESIDENCES DU CHATEAU

- **Agriculture :**

- **Peut-on faire quelque chose contre l'utilisation de pesticides par les agriculteurs ? Quelqu'un suggère une pétition.**

L'interdiction des pesticides n'est pas réglementaire aujourd'hui. Seule l'incitation à des pratiques plus responsables est activement mise en place notamment par le Parc naturel régional.

A noter que les « odeurs » subies il y a quelques mois sur la plaine du Mesnil ne relevaient pas d'une utilisation de produits chimiques, mais de fientes de poules...

La commune de son côté s'est engagée dans le cadre d'une convention « zéro phyto » avec le Parc, ce qui explique les herbes folles de nos trottoirs, du cimetière, etc...



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LES RESIDENCES DU CHATEAU

- **PLU :**

- **Les documents de l'ancien POS pourraient-ils être publiés librement sur internet (en téléchargement sur le site de la commune par exemple) ? De même concernant tous les autres documents relatifs à l'urbanisme : plan de parc, SDRIF, PDU...**

Ces documents comportant des cartographies sont aujourd'hui pour certains encore uniquement en version « papier », ils n'ont pas été numérisés.

Très lourds pour d'autres, ils sont difficiles à mettre sur notre site internet. Par contre, ils sont consultables sur le site du Parc, de la Région,...

- **Comment se positionne le Cahier des Charges de la copropriété des Résidences du Château par rapport au PLU (style architecturale, interdictions de clôturer, interdiction d'agrandir, couleurs des volets, entretien du jardin, etc...)**

Certains aspects des cahiers des charges devraient être inclus dans la réglementation du PLU afin de faciliter leur application et pérenniser l'environnement architectural de la commune.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LES RESIDENCES DU CHATEAU

- **Problèmes de canalisations : une solution à ce problème est-elle envisagée ?**

Les réseaux ont été transférés de l'ASL à la voirie communale en mauvais état.

L'assainissement a été refait entièrement.

Les arrivées d'eau potable sont maintenant à la charge du SIRYAE et seront refaites progressivement.

Travaux actuellement en cours rue Habert de Montmort.

Coût pour 28 branchements : 360 000 € ttc à la charge du SIRYAE.

Ces travaux ont été réalisés maintenant pour permettre la réfection du tapis de roulement par la commune.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LES RESIDENCES DU CHATEAU

- **Anniversaire des 50 ans des Résidences du Château : certains l'ont su, d'autres non. Comment l'information a-t-elle été faite et comment ont été choisis les participants à la réunion ?**

Cf. Projet d'organisation de l'anniversaire des Résidences du Château en page 7



INFORMATIONS CONCERNANT *HENRIVILLE*





INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER HENRIVILLE

- **Voisins Vigilants :**

- **Quelles sont les statistiques de la délinquance sur le Mesnil Saint Denis ?**

Après une période difficile sur l'année 2013 (notamment sur le quatrième trimestre) ainsi que sur les premiers mois de 2014, il semble que les actes de délinquance et notamment de cambriolage, aient régressé sans avoir totalement disparu.

Les soucis actuels proviennent essentiellement de la détérioration des biens publics et des véhicules en stationnement sur la voie publique.

Pour le 2ème trimestre 2015, on constate peu de délinquance sur avril, une légère augmentation des vols liés aux véhicules à moteur (6) et aux destructions et dégradations (5) pour mai et une augmentation des cambriolages (5) pour juin.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER HENRIVILLE

- **Entretien voirie :**

- **On ne voit plus la balayeuse intervenir ? Qu'en est-il ?**

Les agents territoriaux ont été très occupés en mai avec les différentes fêtes. Les jours fériés ont diminué les jours de travail. La balayeuse a tourné en juin et est actuellement en pleine action dans toute la ville.

Si ce secteur n'a pas été fait à ce jour, il le sera dans les jours qui viennent.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER HENRIVILLE

- **Déchetterie :**

- Pourquoi n'y a t-il pas de carte d'accès à la déchetterie ?

L'horaire et le jour de ramassage des bennes peuvent-ils être changés pour éviter trop de nuisances pour les riverains et permettre d'avoir des bennes vides pour les jours de forte affluence ?

Carte d'accès

On étudie cette possibilité qui nécessite au préalable qu'il y ait de l'électricité à la déchetterie.

Vidage des bennes

Mme Catherine LAPLAGNE a fait un mail à la SEPUR pour faire en sorte que les bennes soient systématiquement vides le samedi matin à l'ouverture et globalement il y a eu une amélioration même si compte tenu de l'affluence du samedi, il est souvent nécessaire de vider également les bennes le samedi. Par ailleurs, les conducteurs de camion commencent très tôt le matin et finissent tôt le soir. Ils pourraient venir vider très tôt le samedi matin mais pour éviter les nuisances pour les riverains, nous leur avons demandé de ne pas intervenir avant 8h.

Il faudrait, autant que possible, inciter ceux qui le peuvent, à venir à la déchetterie en semaine au lieu du samedi.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER HENRIVILLE

- **Piscine :**

Peut-il être fait un point sur l'accueil des enfants Mesnilois / Verriérois et des enfants Maurepasiens (du fait de la fermeture de la piscine de Maurepas) à la piscine pour la prochaine rentrée scolaire ? Est-ce que les créneaux horaires habituellement utilisés par des classes du Mesnil (tous niveaux confondus) vont rester identiques ? Est-il possible d'avoir les horaires d'ouverture de la piscine ?

Il n'y a eu aucune réduction des créneaux horaires dédiés aux classes du Mesnil et de La Verrière, mais un partage du bassin durant ces créneaux, dans le cadre d'un projet pédagogique travaillé en partenariat avec les villes, les MNS et l'éducation nationale.

Les horaires d'ouverture de la piscine figurent dans le guide municipal et sur le site internet de la mairie.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER HENRIVILLE

- **Horaires de la mairie :**

- **Y a-t- il une possibilité d'adapter les horaires de la mairie qui ne sont pas adaptés aux personnes qui travaillent (nocturne pas assez tard et pas d'ouverture le samedi) ?**

Les horaires de la mairie ont été arrêtés dans le cadre de la concertation avec le personnel lors de la mise en place des 35h. L'ouverture du samedi mobilisait 2 personnes minimum pour au maximum 3 visites par matinée (chiffres obtenus par les statistiques internes). Le coût n'était plus à la hauteur du service.

Le jeudi soir la nocturne jusqu'à 19h démontre le peu de visites sur ces horaires, les élargir ne semble pas pragmatique.

- **Y a-t- il une possibilité d'adapter le site internet de la mairie pour qu'il soit plus riche et permette l'accès à l'ensemble des documents sans qu'on se déplace en Mairie ?**

Par contre, les services en ligne sont à développer pour une meilleure adaptation aux modes de vie actuels (exemple de service mis en place par la commune : le portail famille pour le paiement en ligne...).

Le site internet de la commune est enrichi quotidiennement, le maximum de mises en ligne est réalisé. Toutefois, cela reste à améliorer.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER HENRIVILLE

● Circulation :

- Peut-il y avoir une réflexion sur le carrefour Concorde / André Leclerc (panneau stop à déplacer sur les autres voies / stationnement à interdire à proximité du carrefour / passage piéton à matérialiser, etc... ? Sur l'avenue Henri IV, est ce que les stops peuvent être réaménagés pour être plus efficaces et rendre la voie moins « accidentogène » ?

Les "STOPS » sur les voies passantes sont l'une des meilleures solutions pour obliger les véhicules à ralentir. Revenir sur ce type d'aménagement serait contre productif.

- Enfin, rue de Noailles, il y a deux placettes dont une seule avec des sens interdits "sauf pour riverains", ce qui ne semble pas des plus judicieux et pourquoi cet aménagement concerne-t-il uniquement une des deux placettes alors qu'elles ont la même configuration ?

Après recherches, il apparaît que les sens interdits "sauf riverains" ont été placés, il y a plusieurs années, à la demande des riverains de la placette concernée, propriétaires de la voirie.

- Est-il envisagé des aménagements particuliers Porte Henri IV face aux stationnements sauvages ?

Des verbalisations sont régulièrement faites par le policier municipal. La majorité des commerçants respecte les règles de stationnement. Un rappel sera fait aux récalcitrants.

- Pourrait-il y avoir dans le bulletin municipal un article sur les problèmes de stationnement en demandant aux particuliers de se garer chez eux pour ne pas encombrer l'espace public ?

Le stationnement des véhicules à l'intérieur des propriétés privées est déjà prévu dans les documents d'urbanisme.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER HENRIVILLE

- **Réunion Conseil de quartier**

- **Est-il possible d'avoir le support de réunion au moins une semaine avant la réunion ?**

Malheureusement c'est techniquement impossible pour que le contenu puisse être actualisé.

- **Activités de Paint-ball dans le Foyer Sully**

Suite à la demande d'intervention de la Mairie pour faire cesser les activités de Paint-ball dans les bâtiments du foyer Sully, une démarche a été entreprise et suivie puisque cette activité n'a pas repris depuis la rentrée.



INFORMATIONS CONCERNANT *LE BOIS DU FAY*





INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER BOIS DU FAY

- **Voisins vigilants**

Intérêt pour le dispositif qui permet de communiquer rapidement par SMS et de ne pas prendre de retard comme pour le problème EDF par exemple.

Les informations suivantes sont remontées :

- Une borne détériorée rue des carrières
- Problématique des encombrants : des habitants déposent leurs encombrants trop tôt et il y a beaucoup de rôdeurs.
- Quelles solutions ?

S'agissant du problème des encombrants, on ne peut que déplorer le manque de civisme de certains concitoyens qui ne respectent pas les dispositions prévues, à savoir, dépôt au plus tôt le 3ème mardi du mois à partir de 18 heures mais il est matériellement impossible d'empêcher les rôdeurs de se servir.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER BOIS DU FAY

- **Logements sociaux :**

- **le critère de zone géographique est-il pris en compte pour la construction de logements sociaux ?**

Le critère le plus important pour l'implantation de logements sociaux est la proximité des transports et des services, cet aspect ne peut être ignoré lors du choix d'une implantation.

Toutefois, il est judicieux de répartir ces logements sur l'ensemble du territoire communal.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER BOIS DU FAY

- **Un problème de voisinage est évoqué dans la Rue des Carrières ; un chien n'arrête pas d'aboyer et dérange les riverains de la rue.**
- **Le propriétaire de l'animal a déjà été rencontré et ne veut rien entendre.**
- **Quels sont les recours des voisins par rapport à ces aboiements ?**
- **La mairie peut-elle intervenir ?**

En cas de nuisances sonores constatées, le concours de la Police Municipale, les jours ouvrés et durant les heures de service, peut être sollicité pour y mettre un terme.

En dehors de ces périodes, il convient de s'adresser au CSP d'Elancourt pour un dépôt de main courante ou de plainte.

En cas de difficulté récurrente entre voisins, quel que soit le sujet, il peut être fait appel au médiateur qui reçoit toutes les semaines à la mairie de Chevreuse (coordonnées dans le guide municipal du Mesnil).



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER BOIS DU FAY

- **La fréquence des bus desservant le quartier n'est pas suffisante.**
- **Des actions peuvent-elles être menées ?**

Le 29 juin 2015, une rencontre avec les responsables "transports" de la CASQY a permis d'évoquer, à nouveau, l'urgence des aménagements à apporter à la desserte des quartiers ouest et sud-ouest de la commune.

Nous avons sollicité la CASQY pour travailler avec leurs services dans le cadre d'une convention afin de pérenniser notre présence lors des Comités de Pilotage de cette instance.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER BOIS DU FAY

- **Ecole du Bois du Fay :**

- **Problème des sorties d'école du BDF. Il n'y a jamais personne de la mairie face aux parkings sauvages côté avenue de Provence alors qu'il y a quelqu'un avenue Cyrano de Bergerac => demande d'alternance. Serait il également possible de prévoir un dépose minute ?**

La surveillance est mise en priorité sur la rue Cyrano de Bergerac qui présente une plus grande dangerosité.

La réalisation d'un « dépose-minute » est à étudier dans le cadre global du stationnement du groupe scolaire.

- **Les voitures roulent très vite avenue de Bonnelles pour aller à l'école le matin ; également, il y a eu de nouveaux accidents (avenue de la Concorde / rue Jean d'Ayen).Quels aménagements sont prévus ?**

Un plateau surélevé va être réalisé sur l'avenue de Bonnelles afin de réduire la vitesse des véhicules (au droit de l'avenue André Leclerc afin de sécuriser le croisement).

- **L'avenue d'Uzes est en voie unique mais les panneaux sont insuffisants.**

Le panneau de l'avenue d'Uzès doit être remplacé (si ce n'est déjà fait).



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER BOIS DU FAY

- **Travaux :**

- **Eclairage insuffisant dans le quartier du Bois du Fay et notamment avenue d'Uzes.**

Aucune ligne budgétaire n'a été accordée cette année pour les réseaux d'éclairage à cause des restrictions budgétaires.

Nous sommes conscients de l'état de l'éclairage public dans certaines rues dont l'avenue d'Uzes. Ce quartier sera à considérer comme prioritaire dans les années à venir.

- **Les trottoirs sont en très mauvais état. Ont-ils été rétrocédés également à la Mairie comme les routes ? En effet, absence d'information du fait de la dissolution de l'association du BDF.**
- **Par ailleurs, il y a des bouches d'égout dangereuses et des nids de poules rebouchés.**

Les voiries (dont les trottoirs) du BDF ont été rétrocédées à la Mairie ainsi que les réseaux.

Plusieurs bouches d'égouts ont été remises en état en juin dernier. S'il en reste à ce jour, merci de signaler à M. B.CLAISSE lesquelles afin qu'il y ait une intervention. Idem pour les nids de poule. Concernant les trottoirs, un budget de 300 000 € est engagé cette année pour la réfection de la voirie et des trottoirs. Le choix se fait en fonction des axes passants et en n'oubliant aucun quartier. L'avenue de Bonnelles sera refaite prochainement sur toute sa longueur. Elle mène au quartier du Bois du Fay et à l'école du Bois du Fay.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER BOIS DU FAY

- **Demande d'informations :**

- **Demande d'informations : serait-il possible de mettre des petites annonces sur le site de la mairie ?**

Non car cela relève d'une réglementation difficile à gérer.

- **Combien de temps vont-durer les travaux de la piscine de Maurepas ? Quels impacts cela aura-il pour la piscine du Mesnil ?**

Nous avons eu cet été une plus grande fréquentation de la piscine, mais sans que cela pose de problèmes de gestion (nous avons prévu le personnel en conséquence). Pour les activités nautiques de l'ASMD, les Mesnilois et les Verriérois ont été privilégiés lors des inscriptions. Les extérieurs, dont les habitants de Maurepas, n'ont pu s'inscrire que sur les places laissées vacantes.



INFORMATIONS CONCERNANT *LES HAMEAUX*





INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LES HAMEAUX

- **P.L.U.**

- **Quel est le coût de l'étude du nouveau cabinet pour le PLU ?**

Le montant du marché avec le cabinet Espace Ville s'élève à 72 060€TTC.

De ce montant, il faut déduire le montant des subventions qui s'élèvent à 29 680€.

Il reste donc à la charge de la commune 42 380€.

- **Une réflexion est-elle prévue sur une éventuelle déviation du Mesnil Saint Denis dans le cadre du PLU ?**

Non, car cette déviation serait un appel à l'A12.

- **Des terrains sont-ils d'ores et déjà identifiés sur les Hameaux pour de futures opérations de constructions de logements sociaux ?**

Des zones ont été identifiées dans tous les quartiers de la commune du Mesnil Saint Denis. Mais cela ne veut pas dire qu'elles seront utilisées à cette fin.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LES HAMEAUX

- **Circulation**

Sécurité aux abords du café de Rodon :

- **Ne pourrait on pas mettre une 2ème croix de saint André sur la ligne droite en face du café en plus de celle déjà existante sur la place pour éviter que les voitures ne stationnent à cet endroit alors que c'est interdit et que cela obstrue la visibilité au risque de créer des accidents.**

Les instructions ont été données à la police municipale et des verbalisations ont été faites depuis le mois de juin.

De plus, une démarche a été réalisée auprès du propriétaire du restaurant pour inviter ses clients à ne plus stationner à cet endroit.

L'implantation d'une barrière supplémentaire "croix de St-André" sera demandée aux services techniques.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LES HAMEAUX

- **Circulation**

Rue des 3 villes :

- Des camions et des bus circulent dans cette rue. Y sont-ils autorisés ?

Les véhicules de plus de 3,5 T assurant une desserte locale et ceux des services publics sont seuls autorisés à y circuler. Les bus n'y transitent que dans le cas de travaux dans le centre bourg nécessitant une déviation de la ligne 39-17.

- La présence de rochers sur le trottoir d'un résident est elle légale ? Même si ce trottoir appartient au propriétaire, la Mairie peut-elle l'obliger à les enlever (danger potentiel lors de croisements de voitures, chute d'un cycliste...) ?

Le trottoir appartient au riverain et n'a pas fait l'objet d'une rétrocession à la Mairie qui ne peut donc pas légalement obliger l'enlèvement des rochers.

- Pourrait-on faire un comptage des voitures dans cette rue car il y a trop de passage de voitures entre les Hameaux de Rodon et du mouseau (=> déviation ou modification de la circulation au Mesnil) ?

Les comptages devraient concerner toutes les voies principales de la commune car le problème est partagé par l'ensemble de la voirie communale.

- Les dos d'âne installés sont-ils réglementaires car ils sont trop hauts ?

La hauteur des "dos d'âne" respecte les limites de tolérance.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LES HAMEAUX

- **Circulation**

- **Rue Léon Bobin : une décision a-t-elle été prise concernant l'éventualité d'un sens interdit qui avait été débattue en réunion publique ?**

Comme cela a été indiqué dans le compte rendu de la réunion publique, l'éventualité d'un sens unique ne pourrait être envisagée qu'à la condition qu'un consensus sur la mise en œuvre et sur le sens de circulation à retenir se dégagent. Ce n'est pas le cas à ce jour.

Le conseil de quartier souhaite-t-il relancer ce débat avec la population ?

- **Rue fort Manoir : le rétrécissement projeté est considéré comme dangereux par les riverains (danger potentiel lors de croisements de voitures).**

La chicane a été créée dans le but de faire ralentir les véhicules en limitant la possibilité de croisement .

- **Intersection rue de Rodon et chemin des laboureurs : peut on la sécuriser avec un stop ou une balise ?**

L'implantation d'un panneau "Cédez le passage" va être soumise à la prochaine commission "circulation".



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LES HAMEAUX

- **Entretien de la voirie**

- Les riverains ne souhaitent plus de dépose supplémentaire de goudron mis à disposition pour combler les trous dans les chemins, c'est suffisant.
- Au niveau de l'entreprise Point service en venant du Mesnil côté gauche, pourrait-on couper l'herbe haute sur le trottoir ?
- Les instructions ont été données au personnel afin de ne plus déposer de grattage routier à différents points de la commune.
- Merci de préciser sur une carte de quelle partie de trottoir il s'agit pour les herbes.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LES HAMEAUX

- Des bus de ramassage scolaire sont-ils envisageables sur le secteur des Hameaux ?

La SAVAC a opposé un refus à notre demande pour cause de difficulté de circulation notamment rue Léon Bobin.

• Travaux agricoles :

Les agriculteurs souhaitent une tolérance concernant les désagréments générés par la moisson (passage tracteur, bruit, poussière)

il est indispensable que les stationnements soient bien respectés pour que les engins agricoles puissent passer. Pourrait-il y avoir une communication sur le site de la Mairie en ce sens ?

Y a-t-il eu des plaintes concernant le bruit, la poussière des engins agricoles ?

La moisson a lieu une fois par an et il est difficile de mettre un message sur le site concernant une rue.... Le problème du stationnement gênant dans les rues, concerne toute la ville. Le policier municipal verbalise beaucoup en la matière.

En cas d'abus, ne pas hésiter à appeler la police municipale.



MOMENT D'EXPRESSION DES CONSEILLERS

- Questions, remarques sur le Mesnil Saint Denis.
- Questions, remarques sur votre Quartier.
- Idées, suggestions, demandes...

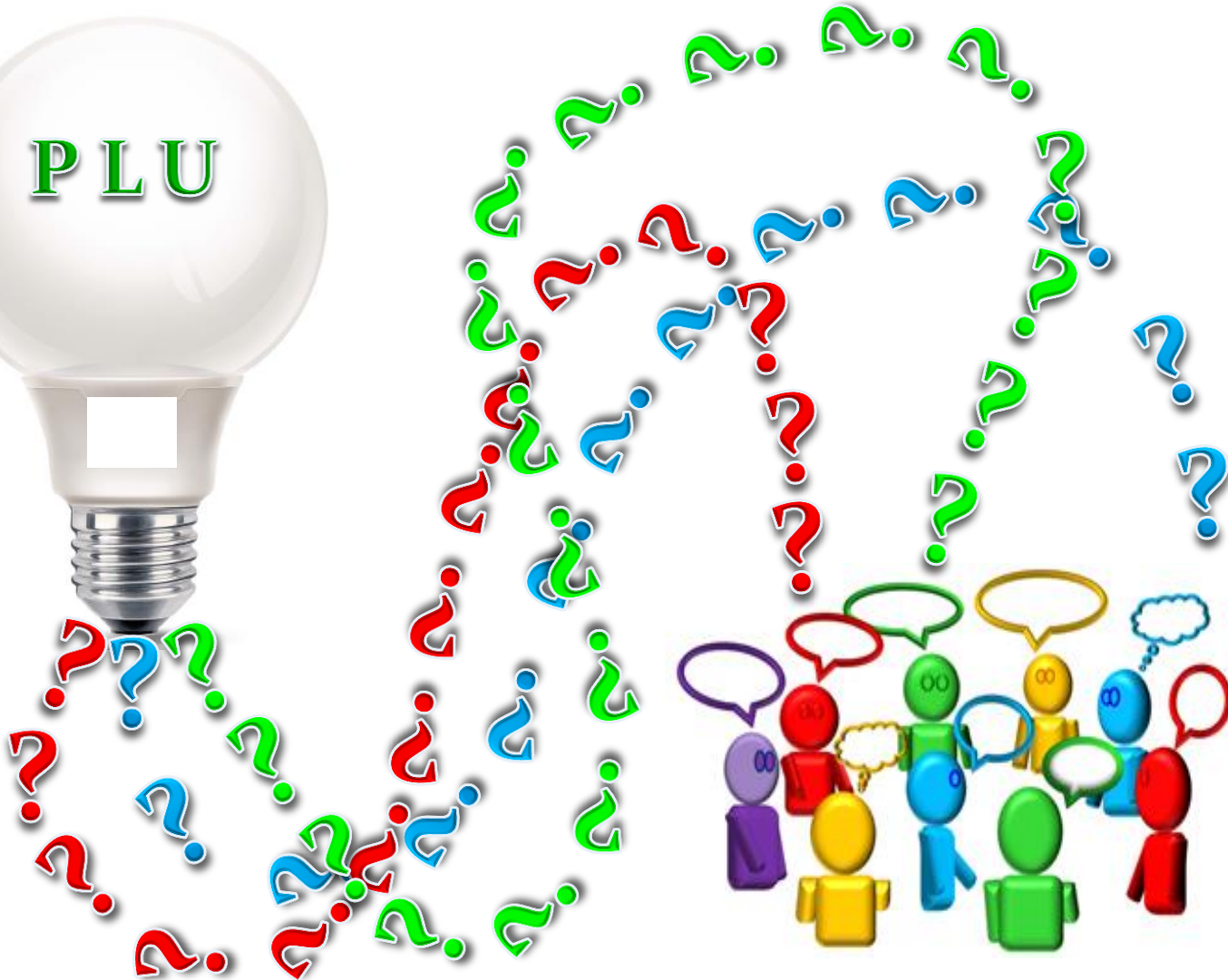


Maintenant,
c'est à vous





REUNION DIAGNOSTIC P.L.U. DU 26 SEPTEMBRE 2015





REUNION DIAGNOSTIC P.L.U. DU 26 SEPTEMBRE 2015

- **Présentation des différents ateliers thématiques P.L.U.**
- **Echanges et mise en commun des idées**





Le Mesnil Saint Denis réalise son

Plan Local d'Urbanisme

Préparation de la réunion
des conseils de quartier

Le diagnostic

26 septembre 2015



lemesnilsaintdenis.fr

Déroulé de l'atelier

1- Présentation par Espace Ville (15 min) :

- Rappel de la démarche PLU : contenu, planning, thèmes abordés
- Qu'est ce que le diagnostic ? En quoi les conseils de quartier peuvent-ils être utiles à compléter et enrichir le diagnostic : ressenti, vécu...

2- Travail par table (1 membre de chaque conseil par table)

4 thèmes (15 min par thème sur la base de questions préparées par Espace Ville) :

- Déplacements / circulations / stationnement
- Évolution de la population / logements / équipements
- Activités économiques / commerces / agriculture
- Cadre de vie / paysage / quartiers / patrimoine / environnement

3- Restitution à l'ensemble des participants (1 rapporteur désigné par table (30 à 40 min))

4- Conclusion réalisée par Mme Le Maire



Contenu des ateliers (travail par thème)

1- Déplacements / circulations / stationnement

- Comment mieux gérer les circulations de transit sur le territoire ?
- Quels sont les points noirs, les manques en matière de stationnement ? Quels sites privilégier pour la mise en place de nouvelles places de stationnement ?
- Quelles actions pour conforter et développer les commerces et les services : accessibilité, stationnement, espace public ?
- Les liaisons vers le bourg, la gare de la Verrière, les équipements, les villes voisines sont-elles suffisantes ?
- Quels sont les itinéraires piétons /vélos à créer ou à aménager ? Où réaliser des parkings vélos sécurisés ?

2 - Evolution de la population / logements / équipements

Dans la ville et selon les quartiers :

- Quels sont les besoins en logement ? En logement spécifique ? À destination des jeunes ? des jeunes ménages ? des personnes âgées ? Quelle est la place du logement social dans la ville ?
- Comment répondre aux obligations de 25 % de logements sociaux ? A quel rythme ?
- Quels sont les sites de projet à privilégier ? Quels gabarits ? Formes urbaines ? Hauteurs ? Pour les nouveaux logements
- L'offre d'équipements vous semble-t-elle satisfaisante ? Sinon quels sont les manques, petite enfance, scolaire, etc... quels sont les besoins ? Dans la ville et selon les quartiers



Contenu des ateliers (travail par thème)

3 - Activités économiques / commerces / agriculture

Dans la ville et selon les quartiers :

- La ville est-elle suffisamment animée ? Y a-t-il assez de commerçants ? de services ? Doit-on maintenir les commerces en différents pôles ou les regrouper ?
- Quelle est la place des activités dans la ville ? A quelles conditions peuvent-elles être présentes dans chaque quartier ?
- Comment conforter et diversifier l'activité agricole ?

4 - Cadre de vie : paysage, quartiers, patrimoine, environnement

- Quelles sont les quartiers, rues, places agréables à vivre ? Quels sont les endroits les moins agréables ? Pourquoi ?
- A quelles conditions construire dans les différents quartiers ? (gabarits, hauteurs,...)
- Quels sont les atouts des quartiers pavillonnaires à préserver : les points forts, les points faibles ? / quel potentiel d'évolution des quartiers, évolution de l'habitat (extension, surélévation, évolution plus marquée ?) faut-il protéger, maintenir les espaces verts, les espaces de jardin ?....
- Quels sont les points forts du paysage, les bâtiments ou quartiers emblématiques ? Y a t-il suffisamment d'espaces verts dans la ville ?
- Y-a-il un besoin de réaliser des jardins familiaux? Où ?
- Quels sont les espaces remarquables : parcs, jardins publics et privés, alignements d'arbres...
- Comment contribuer à lutter contre le réchauffement climatique : par des actions sur :
 - l'habitat ?
 - Les transports? ...?





RAPPEL DES DATES DES FUTURES RÉUNIONS





DATES DE LA TENUE DES REUNIONS en 2015

- Semaine 14 (Fin Mars début Avril)
- Semaine 25 (Juin)
- Semaine 39 (Fin Septembre)
- **Semaine 49 (Décembre)**



Merci!

